

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

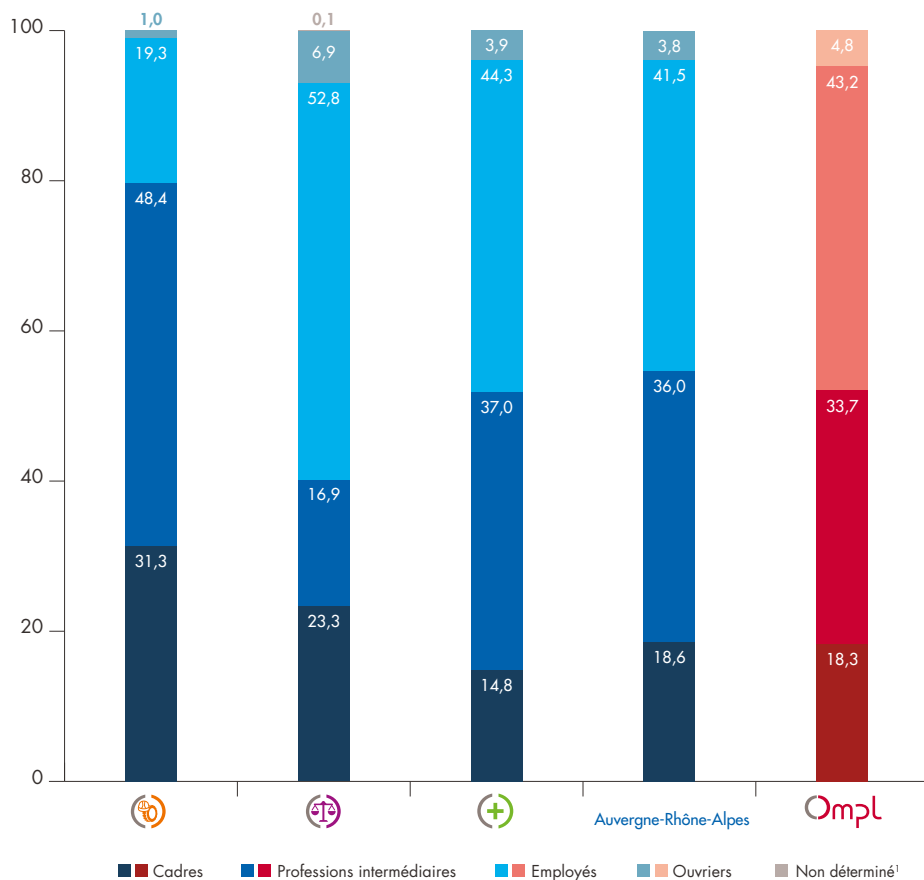


IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Près de la moitié des salariés sont des employés mais des écarts sectoriels importants sont observés. Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vie-technique. Tout comme les employés dans le secteur juridique.

- Secteur cadre de vie-technique
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par catégorie sociale et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Catégorie sociale : la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture et les cabinets de géomètres structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les professions intermédiaires.
- Les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Les cabinets d'avocats se démarquent par une surreprésentation des cadres. Une nette surreprésentation des employés est constatée dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une forte proportion d'employés, les cliniques vétérinaires et les pharmacies d'officine recrutent plus de cadres. Les laboratoires de biologie médicale et les pharmacies d'officine se démarquent par une proportion accrue de professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non-déterminé ¹
	31,3	48,4	19,3	1,0	0,0
	41,9	40,0	17,3	0,7	0,0
	15,0	54,0	27,5	3,5	0,0
	19,2	35,4	44,3	1,1	0,0
	8,0	77,9	13,3	0,7	0,0
	23,3	16,9	52,8	6,9	0,1
	10,3	15,5	74,0	ND ¹	0,2
	26,2	15,4	51,2	7,1	0,0
	11,1	5,2	45,5	38,2	0,0
	17,8	27,7	54,2	ND ¹	0,3
	14,8	37,0	44,3	3,9	0,0
	3,2	2,1	92,3	2,4	0,0
	5,6	60,5	27,3	6,6	0,0
	3,0	22,1	71,9	3,0	0,0
	29,1	58,0	8,4	4,5	0,0
	30,8	18,4	48,8	2,0	0,1
Auvergne-Rhône-Alpes	18,6	36,0	41,5	3,8	0,0
Ompl	18,3	33,7	43,2	4,8	0,0

Source : Insee, DADS 2018

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



FÉMINISATION VARIABLE SELON LA BRANCHE

- Par rapport au secteur cadre de vie-technique, les femmes sont nettement surreprésentées chez les employés des entreprises d'experts en automobile. Dans une moindre mesure, la féminisation est aussi marquée pour les professions intermédiaires des cabinets de géomètres.
- Dans le secteur juridique, les femmes sont largement surreprésentées parmi les employés. Les cabinets d'avocats jouent un rôle notable dans cette configuration mais la surreprésentation est encore plus importante dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, le taux de féminisation des employés est supérieur dans les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les cliniques vétérinaires. La surreprésentation féminine caractérise les cadres dans les pharmacies d'officine et les cliniques vétérinaires et les professions intermédiaires dans les laboratoires de biologie médicale et les pharmacies d'officine.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et de la branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	28,0	37,9	31,7	0,4	2,1
	37,3	38,3	23,9	0,5	0,0
	ND ¹	33,5	49,3	ND ¹	17,3
	4,1	4,4	91,5	ND ¹	0,0
	ND ¹	54,4	38,1	ND ¹	7,4
	17,6	17,3	55,9	4,8	4,4
	8,4	12,7	79,0	ND ¹	0,0
	21,8	16,3	53,7	6,1	2,1
	8,6	ND ¹	70,5	ND ¹	20,9
	ND ¹	27,0	56,7	ND ¹	16,2
	12,8	35,6	46,7	3,2	1,7
	2,0	1,4	94,2	2,4	0,0
	4,6	61,8	29,5	4,1	0,0
	2,1	19,9	75,0	3,0	0,0
	26,6	61,0	8,3	4,1	0,0
	26,2	ND ¹	50,8	ND ¹	23,0
Auvergne-Rhône-Alpes	15,3	34,6	46,8	3,3	0,0
Ompl	14,8	32,5	48,4	4,3	0,0

Source : Insee, DADS 2018.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.

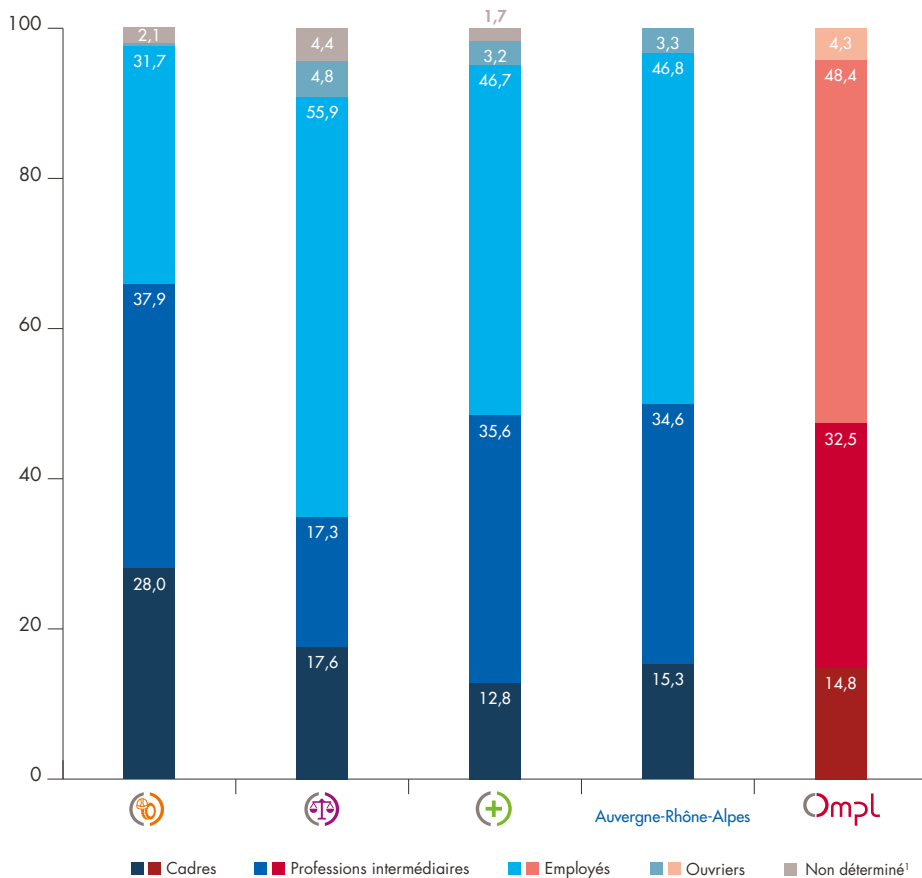


FAIBLE FÉMINISATION EN DEHORS DES EMPLOYÉS

Tous secteurs confondus, seuls les employés tendent à la parité. Dans le secteur juridique, la féminisation des employés est très marquée.

Relativement à la moyenne régionale, les professions intermédiaires sont plus féminisées dans les secteurs cadre de vie-technique et santé.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et du secteur (%)



Source: Insee, DADS 2018.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.